Le Conseil des Aînés

Le Conseil des aînés : un Conseil riche d'expérience et de sagesse !

Depuis le 9 octobre dernier, Chambly peut s'appuyer sur l'expérience de son Conseil des aînés. Après le Conseil Communal des Enfants et l'Assemblée des Jeunes Citoyens, le Conseil des aînés constitue **la troisième instance de démocratie participative** qui naît à Chambly !

Une nouvelle étape, impulsée par Doriane Frayer, maire-adjointe aux solidarités et aux familles. *« Dans le cadre de notre politique en faveur du bien vieillir et afin de renforcer les instances d'échanges et de propositions, le Centre Communal d'Action Sociale de Chambly a souhaité cette nouvelle instance afin de permettre à ses membres de débattre, d'échanger et d'être à l'initiative dans les domaines touchant les aînés de Chambly. »* détaille l'élue, épaulée dans ce domaine par Danièle Blas et Philippe Munos, conseillers municipaux.

Les 15 citoyens membres du nouveau Conseil ont candidaté en octobre dernier pendant la semaine bleue. Tous se sont ensuite retrouvés le 22 octobre 2021 pour leur première assemblée plénière, accompagnés de 10 membres issus du Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale ou du Conseil Municipal. Ensemble, ils pourront améliorer des projets en donnant leur avis ou être à l'initiative de nouvelles idées. Le Conseil des aînés se penchera ainsi sur les thématiques du quotidien chères à chacun : environnement et cadre de vie, culture et festivités, santé et bien-être, citoyenneté et actions intergénérationnelles. L'enjeu est simple : toujours mieux vivre à Chambly, et à tout âge !

rgba(255,255,255,1)